



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

RAPPORT ANNUEL 2015

Producteurs, un
métier de valeur

COLLÈGE DES PRODUCTEURS asbl

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3
5000 Namur

Tél +32 (0)81 240 430
Télécopie +32 (0)81 240 459

www.collegedesproducteurs.be
info.socopro@collegedesproducteurs.be

TABLE DES MATIÈRES

02	AVANT-PROPOS
03	CHIFFRES CLEFS
05	QUI SOMMES NOUS
08	NOTES POUR LES ÉTATS FINANCIERS
??	RAPPART DE L'AUDITEUR EXTERNE
16	INFORMATIONS DE CONTACT
17	INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE



Une année de construction

NAISSANCE

Le 26 mars 2014, le Parlement wallon a adopté le premier Code Wallon de l'Agriculture qui a notamment acté la mise en place du Collège des Producteurs dont la mission générale est de permettre aux producteurs (agricoles, horticoles et aquacoles) de faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics

FONDATEMENTS

2015 a d'abord été consacrée à un important travail de fondation au travers de 4 axes :

- la mise en place d'un Règlement d'Ordre Intérieur et d'une Charte qui définissent les valeurs ainsi que les modalités d'action et de fonctionnement du Collège,
- l'organisation ou la participation à différents assemblées en vue de développer la légitimité et la représentativité auprès des producteurs,
- le cadrage des 3 métiers sur lesquels le Collège ambitionne de développer sa plus value
- le développement d'une relation de confiance entre les membres du Collège et les équipes de la SOCOPRO

ELABORER ET FAIRE VALOIR DES AVIS

Nous nous sommes ensuite attelés au cœur de notre action au travers de l'élaboration d'avis et du suivi de ces avis dans près d'une trentaine de dossiers relatifs à la promotion, à la recherche, à l'encadrement et au développement des filières.

Dans un contexte économique qui fût difficile en 2015 pour la plupart des secteurs, il n'est pas étonnant de constater qu'au travers de ces différents avis, la demande des Producteurs soit fortement orientée sur l'effet levier de l'action publique pour la génération de revenus agricoles. Les Producteurs ont par exemple demandé à la recherche et à l'encadrement d'anticiper les modèles économiques et de consommation de demain tout en développant des outils d'aide à la décision.

En parcourant ce rapport 2015, vous découvrirez les différentes activités qui ont rythmé la vie de cette première année complète du Collège des Producteurs. Vous constaterez également que les enjeux sont encore nombreux et que nous sommes sur la voie pour consolider l'édifice.

LES VALEURS du Collège des Producteurs :

INITIATIVE ET PROACTIVITÉ
RASSEMBLEMENT
OBJECTIVITÉ
LÉGITIMITÉ
RESPECT

ENTRE TRANSVERSALITÉS ET SPÉCIFICITÉS SECTORIELLES

Un des enjeux lié à la mise en place du Collège des Producteurs était le développement de transversalités entre secteurs. A ce titre, il faut noter que plus de la moitié des dossiers pour lesquels une action était sollicitée en 2015 concernaient également au minimum deux secteurs. Nous avons donc beaucoup investi dans la mise en valeur de la force des synergies entre les secteurs tout en respectant la spécificité de chacun.

Remerciements

Je ne voudrais pas terminer cet avant propos sans remercier chaleureusement les organisations partenaires, l'ensemble des membres du Collège et l'équipe de permanents de la SOCOPRO pour l'immense travail accompli tout au long de l'année 2015.

Emmanuel GROSJEAN

Coordinateur du Collège des Producteurs



CHIFFRES CLEFS

Le Collège des Producteurs a développé en 2015 des partenariats stratégiques avec les associations membres mais aussi avec d'autres organisations dont l'APAQw, le CRAw, la DGO3, l'Awé, les Centres pilotes, l'Ulg, l'Ucl, la FWH, l'IFELW, BIOWAL-LONIE, DIVERSIFERM et WAGRALIM.

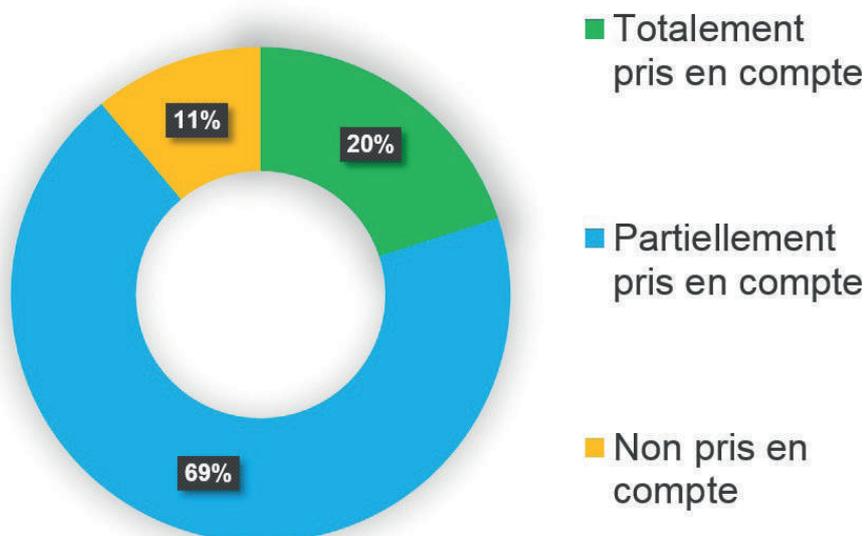
89 %

des avis émis ont fait l'objet d'une prise en compte au moins partielle (minimum 50 % de prise en compte)



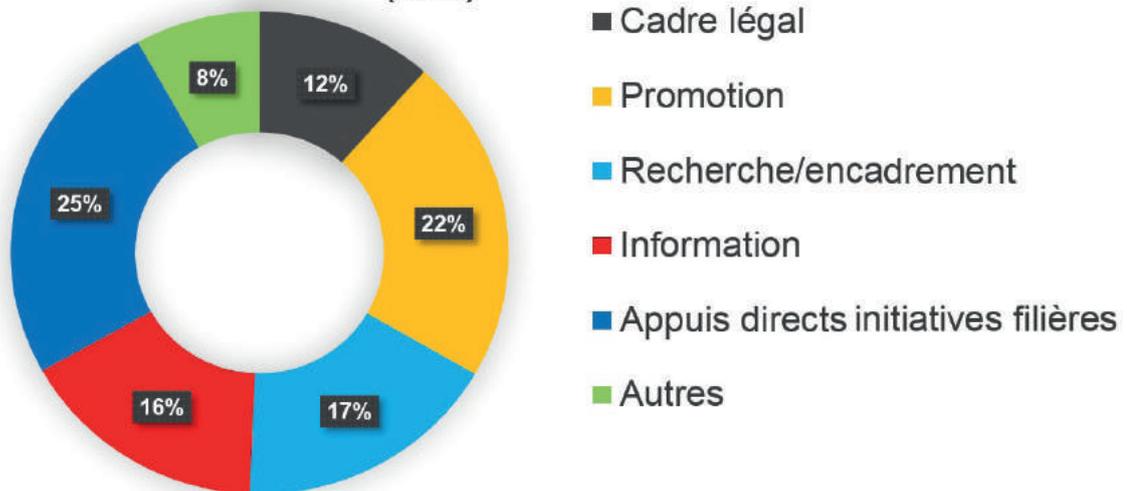
1800 Producteurs en interaction

Prise en compte des avis du Collège des Producteurs 2015

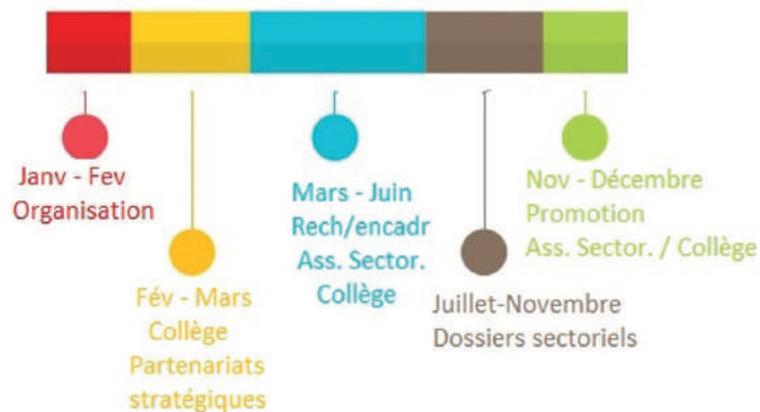


Les travaux du Collège des Producteurs sont organisés autour de 11 secteurs

Occupation du temps ressources SOCOPRO (2015)



2015



QUI SOMMES NOUS?

Associations membres du Collège :

COMEOS, FEVIA, FWA, FUGEA,
BAURENBUND, SCAM-SCAR
NATURE & PROGRES, IEW,
ACRF, AB-Reoc

Un Collège réunissant des professionnels

- Des **Producteurs** agricoles, horticoles et aquacoles représentant leurs secteurs (44 représentants, soit 4 par secteur)
- Des **Associations** représentant les opérateurs des **filières** (22 représentants des associations agricoles, des associations de l'agro-alimentaire et de la distribution ainsi que des associations de consommateurs et d'environnement)
- Une structure de support opérationnel : l'ASBL **SOCOPRO** a été agréée pour assurer le soutien opérationnel aux actions du Collège

Les représentants sont mandatés pour des périodes de 3 ans ; fin 2015, 22 des 44 représentants des Producteurs ont remis leur mandat en jeu afin d'assurer une continuité de l'action (remise en jeux de la moitié des mandats tous les 18 mois).

Vos représentants dans les différents secteurs

AQUACOLE

SCHONBRODT Alain
MATHONET Olivier
STALMANS Jean-Michel
BAY Thierry

AVICOLE

RAES-LEHAIRE Dominique
HENRY Alain
TARGE Yolin
KELLER Benoît

BIO

HENIN Marc-André
COLLIENNE Daniel
LAMBERT Joël
JACQUES Dominique

BOVIN

GOMAND Laurent
OTJACQUES Philippe
WILLEM André
HERMAN Henri

CAPRIN-OVIN

HAUSSE Michel
REMY Marc
PIRSON Wendy
LEFEBVRE Simon

GRANDES CULTURES

De MONTPELLIER Jacques
LHOEST Henri
VAN WONTERGHEM Philippe
VANDEPUTTE Frédéric

HORTICOLE COMESTIBLE

FALLON Serge
VAN COMPERNOLLE Jean Yves
STREEL Laurent
BOLLE Pascal

HORTICOLE ORNEMENTALE

HALLEUX Jean-Paul
DROEVEN Frédéric
PIROTHON Yves
LECOCQ Cédric

LAIT

DECOSTER Marc
FRANQC Guy
BINGEN Philippe
DEKNUDT Yvon

PORCIN

STAS Henri
GODFRIAUX Jordan
SIRAUX Patrick
DE WILDE David

POMME DE TERRE

DUCATTILLON Christian
DUMONT de CHASSART Christophe
DEL COURT Benoit
EMOND Pierre



Nos 3 Métiers



Durant l'année 2015, nous avons cadré nos actions autour de 3 métiers sur lesquels nous ambitionnons de développer notre plus value.

MÉTIER 1

FAIRE VALOIR L'AVIS DES PRODUCTEURS :

les actions menées passent par une écoute et une présence sur le terrain, une orientation et un suivi des actions de promotion, recherche, encadrement et formation ainsi que par des contributions en matière législative ; ces dernières contributions sont principalement axées sur les secteurs de concentration ainsi que sur le BIO.



MÉTIER 2

POINT RELAIS D'INFORMATION SUR LES FILIÈRES :

les actions menées concernent la collecte, l'analyse, la compilation et la diffusion d'informations relatives aux 11 secteurs représentés au sein du Collège. Différents outils de communication sont en cours d'élaboration et les équipes de la SOCOPRO répondent à de nombreuses sollicitations individuelles d'information.



MÉTIER 3

FACILITATEUR D'INITIATIVES FILIÈRES :

qu'il s'agisse d'initiatives économiques ou non, de nombreuses demandes sectorielles aboutissent à des actions de mise en relation et/ou de concertation entre différents maillons des filières concernées.

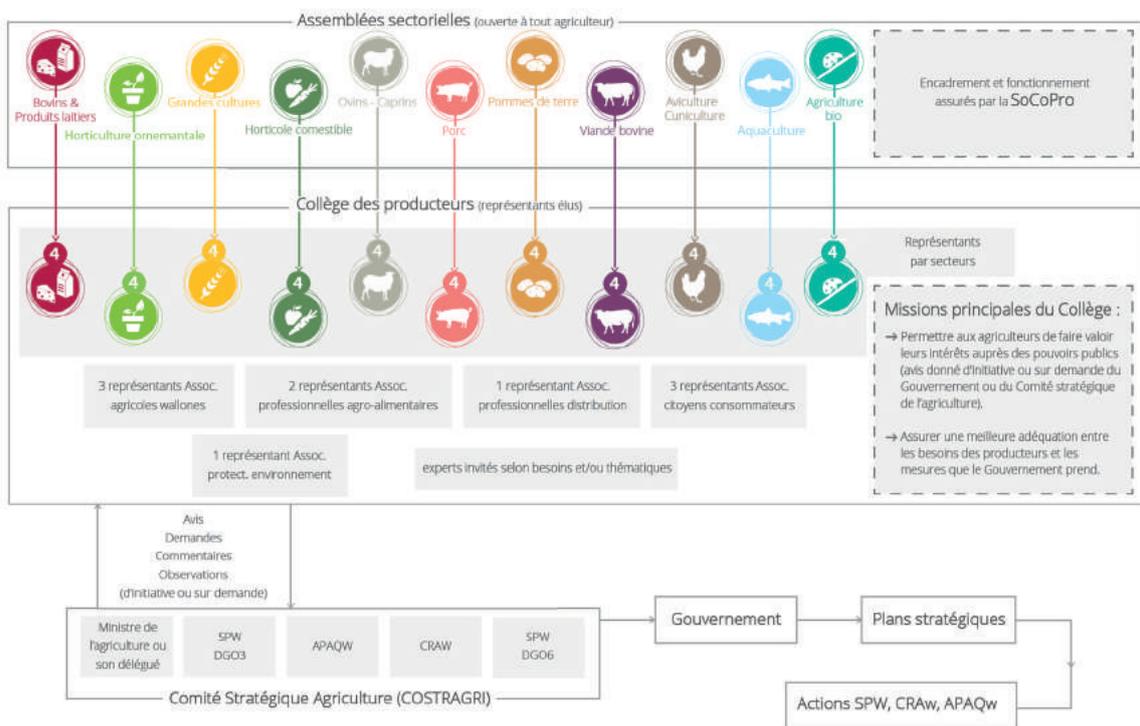
LES GRANDS DOSSIERS 2015

AVIS

En plus de l'action informelle avec les différentes institutions, 29 avis (avis, mémo et notes de travail) ont été formellement émis et suivis dans le cadre de l'action du Collège des Producteurs.



Organigramme



Les avis émis ont notamment concernés les points suivants :

- Plan de Promotion 2016
- Orientation de la Recherche et de l'encadrement
- Financement de l'encadrement
- Cultures extensives favorables à l'environnement : lin et chanvre
- Nouveau Règlement UE et ajustement réglementation wallonne Bio
- Formation continue en agriculture
- Prime couplée ovine
- Fête de l'Aïd al-Kabîr
- Production de foie gras
- Secteur Œuf en Wallonie et Vermifugation poules pondeuses bio
- Castration porcine
- Embargo russe en porc
- Pastille « Agriculture de Wallonie »
- Espèces protégées et maladies virales en aquacultures.





POINTS D'ATTENTION DE LA PROMOTION :

Les points d'attention qui restent des enjeux sont notamment :

Le développement et la professionnalisation de la marque « Agriculture de Wallonie »

La mise en place du chapiteau de promotion de la viande bovine

Le développement et la professionnalisation d'outils de promotion ICT

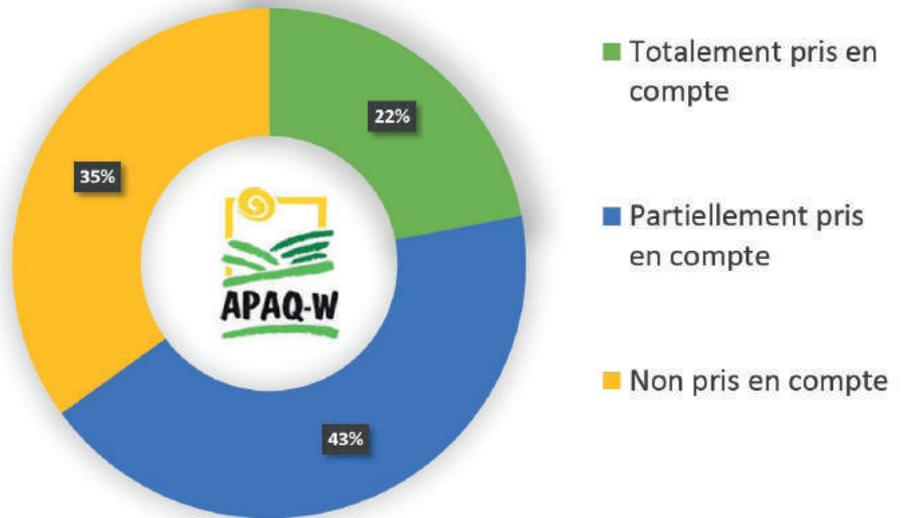
L'ajustement du système de cotisation

Le développement du système de suivi d'impact des campagnes de promotion

Promotion

Suite à l'avis remis fin 2014 par le Collège des Producteurs sur le Plan 2015 de Promotion, les équipes de la SOCOPRO et les représentants sectoriels ont assuré un travail de suivi et d'orientation de la mise en œuvre de ce plan en veillant à assurer un maximum de prise en compte des points d'attention transversaux et sectoriels.

Prise en compte des avis du Collège des Producteurs dans la mise en oeuvre du plan de Promotion 2015



Sur base de l'expérience 2015 et d'un travail de préparation conjointe avec les équipes de l'APAQ-W, un avis favorable a été émis sur le plan 2016 de Promotion. Différents points d'attention ont été émis, notamment sur les préoccupations et orientations des Producteurs relevant d'une précision plus grande que celle du plan.



Le financement de l'encadrement :

La question du financement des services souhaités représente un défi majeur face auquel les producteurs ont proposé trois pistes de travail :

Efficacité du financement public : perspectives pluriannuelles, réduction de la charge administrative des agents de conseil et liaison avec la recherche

Augmentation du financement public : rééquilibrage des investissements entre contrôle et conseil ; valorisation des recettes de la taxe eau

Analyse de la faisabilité de contributions par les bénéficiaires par exemple au travers de tarifs forfaitaires pour couverture d'une partie des coûts de conseils individuels



Recherche et encadrement

Suite à un travail collectif qui a réuni les membres du Collège, 500 producteurs rencontrés lors de réunions et tables rondes, 800 producteurs qui se sont exprimés au travers d'une enquête internet et 80 représentants de l'administration ainsi que de la recherche/encadrement, un avis

d'orientation de la recherche et de l'encadrement a été élaboré.

Les lignes de force pour lesquelles les producteurs attendent des réponses de la recherche et de l'encadrement sont pour les productions animales :

- LA RENTABILITÉ DE LA PRODUCTION

- L'ALIMENTATION ANIMALE

- LA SANTÉ ANIMALE

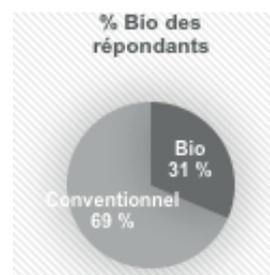
Les lignes de force pour lesquelles les producteurs attendent des réponses de la recherche et de l'encadrement sont pour les productions végétales :

- LA SANTÉ VÉGÉTALE

- LA RENTABILITÉ

- LA GÉNÉTIQUE ET LA SÉLECTION VARIÉTALE

- L'ALIMENTATION ANIMALE



En outre, il ressort qu'**un producteur sur deux souhaite être considéré comme source d'innovation** et sollicite le développement de son implication dans les initiatives de recherche et d'encadrement.

En termes de méthode de recherche et d'encadrement, les producteurs souhaitent favoriser les éléments suivants :

- outils d'aide à la décision
- exploitation, collecte et centralisation de données (comptabilités)
- faire connaître ce qu'on connaît déjà en travaillant sur les liens entre la recherche et l'encadrement
- ne pas réinventer la roue vis-à-vis des connaissances externes à la région wallonne développer des conseils spécialisés et proches du terrain
- favoriser les démarches d'échanges directs entre producteurs
- assurer la disponibilité de conseils non commerciaux et indépendants.

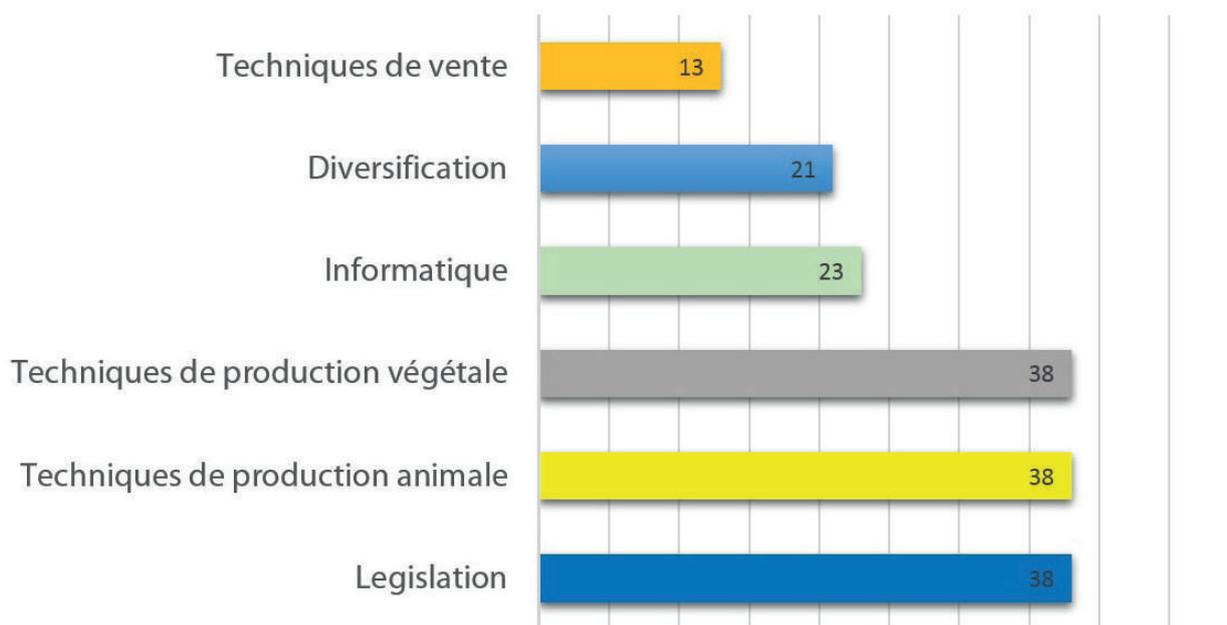


L'avis d'orientation émis est actuellement une des bases considérées pour l'élaboration du plan triennal de la recherche agronomique wallon.

En complément du travail mené sur l'encadrement, le Collège des Producteur a également analysé les besoins en matière de formation professionnelle.

Il ressort de ces investigations que la majorité des producteurs estiment être informés de l'offre de formation. Il ressort également que les formations liées à la gestion technico-économiques sont les plus demandées et que la distance à parcourir est souvent un frein vis-à-vis de l'envie d'apprendre.

Besoins principaux en formation (% de réponses)



En vue d'assurer le meilleur lien entre les besoins de producteurs et les services de recherche et d'encadrement développés, le Collège des Producteurs est présent dans de nombreux Comités de suivi de projets (BIO, PRO, DIVERSIFERM,...)

LES ACTIONS D'INFORMATION SOUHAITÉES PAR LES PRODUCTEURS SE SONT DÉCLINÉES SELON 3 AXES EN 2015 :

MISE EN VALEUR DU MÉTIER DE PRODUCTEUR

Face au défi de la déconnexion croissante des citoyens des réalités de l'agriculture, nous avons investi dans des outils de communication grand public sur le métier de Producteur (quizz, jeux, supports d'information, chapiteau,...). Ces outils ont pu être déployés lors des fermes en ville, de la Foire de Libramont, du Tour de France, de Chevetogne un peu Cochon et d'Agribex. Des contributions diverses ont également été publiées dans la presse grand public.

Une collaboration spécifique a été menée avec l'APPO, le CRAw, le CTA, l'Ulg et le Comité du Lait sur une communication relative à l'autonomie alimentaire.

Une collaboration active avec le projet « Echangeons sur notre Agriculture » de Nature et Progrès a été développée dans ce cadre également.

Un argumentaire a été développé pour SODEXO dans le cadre de son programme de durabilité pour les cantines scolaires.

INFORMATION GRAND PUBLIC SUR DES SUJETS DE CONTROVERSE

Les filières d'élevage (viandes et lait) font aujourd'hui l'objet de nombreuses controverses quant à leurs impacts. La médiatisation qui y est liée génère une émotion et des « buzz » aux réactions parfois peu proportionnées vis-à-vis des réels enjeux. Ces controverses témoignent toutefois de préoccupations de la société face auxquelles le Collège des Producteurs a décidé d'agir au travers de la mise en place de cellules d'information viande et lait (CIV et CIL). 2015 a fait l'objet de rédactions de premiers dossiers d'information ainsi que de la mise en place des partenariats scientifiques nécessaires. Ces Cellules seront pleinement actives en 2016 et devraient être complétées par une Cellule d'Information Bio.

La filière foie gras ayant également fait l'objet de nombreuses controverses en 2015, un travail important d'information du grand public et des décideurs a été mené.

Malgré une année 2015 assez calme en termes de controverses liées à l'érosion des terres, un dossier d'information de synthèse sur la question a été élaboré à la demande des secteurs pomme de terre et grandes cultures. Ces dossiers ont ensuite été diffusés dans la presse et dans les communes.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Des actions spécifiques d'information sur les métiers de l'horticulture ont été menées auprès des Communes et des acteurs économiques liés au secteur (tables de concertation de l'horticulture).

Une action spécifique de mise en valeur du métier d'éleveur ovin auprès de la profession agricole a été menée au travers de la formation des jeunes, de voyages d'études et d'une organisation de concours lors d'AGRIBEX (sur le modèle des ovinpiades française).

Nos équipes ont contribué à divers événements d'information professionnelles dont l'organisation de la Journée des Productions Porcines et Avicoles (JPPA).

Le développement d'une newsletter et la professionnalisation du site internet du Collège reste un enjeu important pour 2016.





Initiatives liées aux filières

EN PLUS DES DOSSIERS PRÉSENTÉS PRÉCÉDEMMENT, D'AUTRES INITIATIVES LIÉES AUX FILIÈRE ONT FAIT L'OBJET DE CONTRIBUTIONS.

DOSSIERS SECTORIELS

Parmi les dossiers sectoriels qui ont vu des avancées en 2015 on peut citer :

- l'animation du GT Législation Bio dans le cadre de l'évolution légale et la concertation d'une position wallonne sur les propositions de nouveau règlement bio européen
- les nouvelles règles d'aides à l'investissement (ADISA) qui intègrent la possibilité d'accéder aux aides pour les projets de classe 2 en porc et en volaille
- la mise en place de soutiens à l'investissement dans le secteur aquacole (FEAMP) qui intègre notamment certaines réponses à la question de la gestion des prédateurs
- la mise en place d'un Centre de Référence et d'Expérimentation (CRE) pour les parcours en volaille
- l'accompagnement de projets d'investissement dans le secteur aquacole
- l'accompagnement des actions de promotion spécifiques à l'horticulture (IFELW)
- relais du secteur Castration Porcs

DOSSIERS TRANSVERSAUX

Parmi les dossiers qui concernaient plusieurs secteurs et qui ont vu des avancées en 2015 on peut citer :

- l'accompagnement de la mise en place d'AOP et d'IGP
- l'accompagnement de la mise en place de cahiers des charges de qualité différenciée
- des investigations ont été menée en vue de faire face à la diminution croissante des sites d'abattage de proximité. Ces travaux ont été menés en complémentarité avec des initiatives de Nature et Progrès ainsi que des études encours sur la capacité d'abattage en Wallonie (étude BLES Consulting).
- Mise en valeur des produits fermiers : des travaux ont démarré pour mieux mettre en valeur et éviter les abus d'usage des termes « produits de ferme » et « produits fermiers ».

Quelques pistes pour développer l'abattage de proximité :

1° Valoriser les abattoirs existants pour les ongulés au travers de la mise en place de systèmes de ramassage et de soutien au couplage avec des ateliers de découpes

2° Développer de nouvelles capacités (ongulés, volailles et pisciculture) au travers de systèmes modulaires d'abattage (modèles sur base de containers) en liens avec ateliers de découpe/transformation existants.



Perspectives 2016, une année d'ancrage

2015 nous a permis d'obtenir des résultats encourageants. L'enjeu majeur de 2016 sera donc d'ancrer notre action. Cet ancrage passera par différents niveaux.

PROCHE DES RÉALITÉS

Nous poursuivrons nos efforts de développement de la représentativité de l'action du Collège notamment au travers de l'utilisation d'outils modernes et créatifs de communication avec les Producteurs.

Des efforts devront également être développés pour le renforcement des liens avec les autres acteurs des filières.

FAIRE VALOIR

Qu'il s'agisse de la promotion, de la recherche, de l'encadrement, ou des dossiers spécifiques aux secteurs, le suivi de la prise en compte des orientations données en 2015 sera un chantier important pour l'ancrage de notre action.

Favoriser l'intégration de la dimension économique dans les actions de recherche et appuyer les initiatives « Abattoirs de Proximité », « Porc Wallon », « Agneau Wallon » et « IGP/AOP » seront à ce titre des chantiers importants. Des initiatives liées à la notion de prix équitables devraient également être menées.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Un grand dossier transversal de 2016 est de mener des actions permettant de contribuer au diagnostic de la charge administrative pesant sur les exploitations agricoles, horticoles et aquacoles de Wallonie. L'objectif de cette contribution est de fournir aux autorités compétentes des éléments permettant d'objectiver le point de vue des usagers sur les priorités et la hiérarchie des actions à mener en matière de simplification administrative,

2015 nous a permis d'obtenir des résultats encourageants. L'enjeu majeur de 2016 sera donc d'ancrer notre action.

VOS CONTACTS



Secteur aquaculture

Christian DUCARME

081/240.438

christian.ducarme@collegedesproducteurs.be

+ point focal AFSCA



Secteur aviculture/cuniculture

Catherine COLOT

081/240.437

catherine.colot@collegedesproducteurs.be



Economie

Bernard MAYNE

081/240.447

bernard.mayne@collegedesproducteurs.be



Secteur viande bovine

Laetitia VAN ROOS

081/240.449

laetitia.vanroos@collegedesproducteurs.be



Secteur ovin/caprin

Christel DANIAUX

081/240.441

christel.daniaux@collegedesproducteurs.be



Communication

Camille PREVOT

081/240.436

camille.prevot@collegedesproducteurs.be



Secteur horticulture comestible

Marc SCHAUS

081/240.443

marc.schaus@collegedesproducteurs.be



Secteur lait

Catherine Bauraind

081/240.445

catherine.bauraind@collegedesproducteurs.be



Assistante Direction

Isabelle MONNART

081/240.435

isabelle.monmart@collegedesproducteurs.be



Secteur pommes de terre

Marc SCHAUS

081/240.443

marc.schaus@collegedesproducteurs.be



Secteur porc

Sophie RENARD

081/240.439

sophie.renard@collegedesproducteurs.be



Secrétariat

F. BELANGER - S. CLAVIE

081/240.430

info.socopro@collegedesproducteurs.be



Secteur bio

Muriel HUYBRECHT

081/240.448

muriel.huybrecht@collegedesproducteurs.be



Secteur horticulture ornementale

Alain GRIFNEE

081/240.442

alain.grifnee@collegedesproducteurs.be



Responsable Administration/Finances

Stéphanie DUYSEN

081/240.440

stephanie.duysen@collegedesproducteurs.be



Secteur grandes cultures

HELENE LOUPPE

081/240.444

helene.louppe@collegedesproducteurs.be



Abattage de proximité

Sandrine WATTIEZ

081/240.444

sandrine.wattiez@collegedesproducteurs.be



Coordination

Emmanuel GROSJEAN

081/240.455

emmanuel.grosjean@collegedesproducteurs.be



COLLÈGE des PRODUCTEURS

COLLÈGE DES PRODUCTEURS

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3
5000 Namur

Tél : +32 (0)81 240 430

Télécopie : +32 (0)81 240 459

Mail : info.socopro@collegedesproducteurs.be

www.collegedesproducteurs.be

